

Fiche de Données de Sécurité  
selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

### FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) L500, 500ml

Autres moyens d'identification

Numéro d'article: 33524

UFI Code: 06UY-V2VQ-H00H-JQ0M

No de tarif : 38249097

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: usage industriel

usage commercial

Secteur d'utilisation: Spray matant à base de solvant humide

Utilisations déconseillées: Utilisation par les consommateurs (ménages)

Ne pas utiliser pour les produits qui sont destinés au contact alimentaire - exclure contact alimentaire.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabistron GmbH

Jütrichauer Straße 3

39261 Zerbst / Anhalt

Deutschland

Tel.: +49 3923 610070

Fax: +49 3923 610080

E-Mail: info@fabistron.de

Web: www.fabistron.de

#### Département d'informations:

Fiches de sécurité Herr Holger Prüfer

Tel.: +49 3923 610070

E-Mail: fabconstruct@fabistron.de

### 1.4. 24 heures Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg +49 (0) 761 / 192 40

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.3	aérosols	Cat. 1	(Aerosol 1)	H222,H229
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	Cat. 2	(Eye Irrit. 2)	H319
3.8D	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence)	Cat. 3	(STOT SE 3)	H336

Pour le texte intégral des phrases H: voir la RUBRIQUE 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS02, GHS07



### Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

## FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500

#### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection /un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P312 Bei Unwohlsein GIFTINFORMATIONSZENTRUM/Arzt anrufen.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P410+P412 VProtéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Exigences supplémentaires d'étiquetage

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

**Composants dangereux pour l'étiquetage:** acétone, Propane-2-ol

### 2.3. Autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.






## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

non pertinent (mélange)

### 3.2. Mélanges

Description du mélange: Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux

No CAS	Nom de la substance		%m	Piktogramme
	EG-Nr.	No d'enreg. REACH		
Classification selon 1272/2008/CE				
106-97-8	Butane		25 – < 50	
	203-448-7	01-2119474691-32-xxxx		
	Flam. Gas 1, Press. Gas L ; H220 H280			
74-98-6	Propane		10 – < 25	
	200-827-9	01-2119486944-21-xxxx		
	Flam. Gas 1, Press. Gas L ; H220 H280			
67-64-1	Acétone		10 – < 25	
	200-662-2	01-2119471330-49-xxxx 01-2119498062-37-xxxx		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
67-63-0	Propane-2-ol		10 – < 25	
	200-661-7	01-2119457558-25-xxxx		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
75-28-5	Isobutane		1 – < 5	
	200-857-2	01-2119485395-27-xxxx		
	Flam. Gas 1, Press. Gas L ; H220 H280			

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Fiche de Données de Sécurité  
selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE  
**FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500**

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

#### Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

#### Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

#### Après ingestion

Non applicable, comme aérosol.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets narcotiques.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

l'eau pulvérisée, poudre BC

#### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à pleine puissance

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Retirer les boîtes en bon état de la zone de danger. Si nécessaire, frais en les arrosant avec de l'eau en raison de l'éclatement. Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire autonome.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes:

Mettre les personnes à l'abri.

#### Pour les secouristes:

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé

Fiche de Données de Sécurité  
 selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE  
**FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500**

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Conseils concernant le confinement d'un déversement**

Couverture des égouts.

**Toute autre information concernant les déversements et les dispersions**

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Éviter la zone touchée.

**7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Recommandations**

**Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Empêcher de chauffer au-dessus de 50 °C.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Gérer les risques associés**

**Classe de stockage (LGK)**

2B

**Risques d'inflammabilité**

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire.

**Substances ou mélanges incompatibles**

Stockage séparé nécessaire pour la classe de stockage: 4.1 A, B 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.1 B, 5.2, 6.2, 7.

**Considération des autres conseils**

**Compatibilités en matière de conditionnement**

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites nationales**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)**

Pays	No CAS	Nom de l'agent	Identificateur	VME ppm	VME mg/m <sup>3</sup>	VLCT ppm	VLCT mg/m <sup>3</sup>	Source
DE	106-97-8	Butane	AGW	1000	2400	4000	9600	TRGS 900
DE	74-98-6	Propane	AGW	1000	1800	4000	7200	TRGS 900
DE	67-63-0	Propane-2-ol	AGW	200	500	400	1000	TRGS 900
DE	75-28-5	Isobutane	AGW	1000	2400	4000	9600	TRGS 900
DE	67-64-1	Acétonée	AGW	500	1200	1000	2400	TRGS 900
EU	67-64-1	Acétonée	IOELV	500	1210			2017/164/EU

Mention

**VLCT** Valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

**VME** Valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

Fiche de Données de Sécurité  
selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

### FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500

#### Valeurs limites biologiques (TRGS 903)

Pays	Nom de l'agent	Paramètre	Mention	Identificateur	Valeur	Source
DE	Propane-2-ol	Acétone		BLV	25 mg/l	TRGS 903
DE	Acétone	Acétone		BLV	80 mg/l	TRGS 903

#### DNEL/DMEL/PNEC pertinents et autres seuils d'exposition

##### PNEC pertinents des composants du mélange

No CAS	Nom de la substance	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
67-64-1	Acétone	PNEC	100 mg/l	Micro-organismes	Installation de traitement des eaux usées (STP)	Court terme (cas isolé)
67-64-1	Acétone	PNEC	21 mg/l	Organismes aquatiques	Eau	Rejets discontinus
67-63-0	Propan-2-ol	PNEC	2.251 mg/l	Micro-organismes	Installation de traitement des eaux usées (STP)	Court terme (cas isolé)
67-63-0	Propan-2-ol	PNEC	160 mg/kg	Organismes aquatiques	Eau	Court terme (cas isolé)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

### Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

#### Protection des yeux/du visage

Ne pas vaporiser dans les yeux. Utilisez des lunettes bien ajustées si nécessaire.

#### Protection de la peau

Nécessaire en usage normal ne protège-main.

type de matière: PVC: polychlorure de vinyle

épaisseur de la matière: > 0,7 mm.

#### mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. ne protection de la peau (crèmes barrières/pommades) esrte commandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

#### Protection respiratoire

À l'utilisation appropriée d'équipement de protection nécessaire. Appliquer les zones en plein air ou bien aérés.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique:

Aérosol (aérosol vaporisé)

Couleur:

blanc

Odeur:

de type solvanté

#### Autres paramètres physiques et chimiques

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol. \*

Point d'éclair:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol. \*

Taux d'évaporation

Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz)

Aérosol inflammable selon les critères du SGH

Limites d'explosivité

- limite inférieure d'explosivité (LIE)

2% vol

- limite supérieure d'explosivité (LSE)

15% vol

Fiche de Données de Sécurité  
selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500**

Pression de vapeur	4 bar à 20 °C 7 Pa à 50 °C
Densité	0,64 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Solubilité dans l'eau n-octanol/eau (log KOW)	partiellement soluble Cette information n'est pas disponible
Température d'auto-inflammabilité	287 °C
Viscosité	non pertinent (aérosol)
Propriétés explosives	aucune
Propriétés comburantes	aucune

**9.2. Autres informations**

Teneur en solvants 94,7 %

\* Le mélange final dans le générateur d'aérosol sont développées après que l'ajout de gaz propulseur. Plusieurs détails sont possibles dans un hermétique fermé, récipient sous pression.

**10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Concernant l'incompatibilité: voir en bas „Conditions à éviter“ et „Matières incompatibles“ i.s que d'allumage

**10.2. Stabilité chimique**

Voir en bas „Conditions à éviter“.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur.

**Indications comment éviter des incendies et des explosions**

Protéger du rayonnement solaire.

**Contraintes physiques, qui pourraient donner lieu à une situation dangereuse et devront être évitées**

températures hautes

**10.5. Matières incompatibles**

comburants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

**11. Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

**Procédure de classification**

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)**

**Toxicité aiguë**

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

**Corrosion/irritation cutanée**

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

## Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

### FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500

**Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

**Résumé de l'évaluation des propriétés CMR**

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales, cancérigène ni toxique pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

**- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

**Danger en cas d'aspiration**

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

WassergefährdungsClasse, WGK (classe de danger lié à l'eau)WGK; Allemagne): 1 (faible nocivité pour les eaux)

**Toxicité aquatique (aiguë)**

**Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange**

No CAS	Nom de la substance	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
106-97-8	Butan	LC50	28 mg/l	Poisson	96 h
106-97-8	Butan	EC50	7,71 mg/l	Algue	96 h
67-64-1	Acétone	LC50	8.120 mg/l	Poisson	96 h
67-63-0	Propan-2-ol	LC50	10.000 mg/l	Poisson	96 h
74-98-6	Propan	LC50	28 mg/l	Poisson	96 h
74-98-6	Propan	EC50	7,71 mg/l	Algue	96 h
75-28-5	Isobutan	LC50	28 mg/l	Poisson	96 h
75-28-5	Isobutan	EC50	7,71 mg/l	Algue	96 h

**Toxicité aquatique (chronique)**

**Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange**

No CAS	Nom de la substance	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
67-64-1	Acétone	EC50	61,2 g/l	Micro-organismes	30 min

**Biodégradation**

Les substances pertinentes du mélange sont facilement biodégradables.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants du mélange

No CAS	Nom de la substance	Processus	Vitesse de dégradation	Temps
67-64-1	Acétone	Formation de dioxyde de carbone	90,9 %	28 d
67-63-0	Propan-2-ol	Disparition de l'oxygène	53 %	5 d



Fiche de Données de Sécurité  
selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

## FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

#### Potentiel de bioaccumulation des composants du mélange

No CAS	Nom de la substance	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
106-97-8	Butan		1,09 (valeur de pH: 7, 20 °C)	
67-64-1	Acétone		-0,24	
74-98-6	Propan		1,09 (valeur de pH: 7, 20 °C)	
75-28-5	Isobutan		1,09 (valeur de pH: 7, 20 °C)	

### 12.4. Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

#### Potentiel de perturbation du système endocrinien

Aucun des composants n'est énuméré.

## 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

#### Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADRD) et les emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

### 13.2. Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets

#### Liste de déchets

15 01 04 Emballages métalliques

15 01 10 Résidus d'emballages contenant des substances dangereuses ou contaminés par des substances dangereuses

16 05 04 Contenant des gaz dangereux dans des récipients à pression (y compris les halons)

### 13.3. Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

## 14. Informations relatives au transport

- 14.1.** Numéro ONU 1950  
**14.2.** Désignation officielle de transport de l'ONU AÉROSOLS  
**14.3.** Classe(s) de danger pour le transport  
Classe 2 (gaz) (aérosol)  
Risque(s) subsidiaire(s) 2.1 (Inflammabilité)  
**14.4.** Groupe d'emballage n'est pas affecté à un groupe d'emballage



### Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

## FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500

- 14.5.** Dangers pour l'environnement aucune (pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses)
- 14.6.** Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.
- 14.7.** Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC  
Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.
- 14.8.** Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

#### Transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN)

Numéro ONU	1950
Désignation officielle	AÉROSOLS
Classe	2
Code de classification	5F
Étiquette(s) de danger	2.1



Dispositions spéciales (DS)	190, 327, 344, 625
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
Catégorie de transport (CT)	2
Code de restriction en tunnels (CRT)	D

#### Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Numéro ONU	1950
Désignation officielle	AÉROSOLS
Classe	2.1
Étiquette(s) de danger	



Dispositions spéciales (DS)	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
EmS	F-D, S-U
Catégorie de rangement (stowage category)	-

#### Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR)

Numéro ONU	1950
Désignation officielle	Aérosols, inflammables
Classe	2.1
Étiquette(s) de danger	



Dispositions spéciales (DS)	A145, A167
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	30 kg

Fiche de Données de Sécurité  
 selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE

**FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500**

**15. Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)**

**Restrictions selon REACH, Annexe XVII**

Aucun des composants n'est énuméré.

**Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste des candidats**

Aucun des composants n'est énuméré.

**Directive 75/324/CEE relative aux générateurs d'aérosols**

**Classification du gaz/d'aérosol**

Extrêmement inflammable

**Étiquetage**

Tenir hors de portée des enfants

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F

**Réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules (2004/42/CE, Directive Decopaint)**

Teneur en COV 94,7 %  
 606 g/l

**Règlement 166/2006/CE concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)**

Teneur en COV 94,7 %

**Verordnung 166/2006/EG über die Schaffung eines Europäischen Schadstofffreisetzung- und -verbringungsregisters (PRTR)**

Aucun des composants n'est énuméré.

**Réglementations nationales (Allemagne)**

**Wassergefährdungsklasse, WGK (classe de danger lié à l'eau):** 1 (faible nocivité pour les eaux)

**Instructions techniques sur la qualité de l'air (Allemagne)**

Numéro	Groupe de substances	Classe	Conc.	Flux de masse	Concentration de masse	Mention
5.2.5	Substances organiques		≥ 25 Gew.- %	0,5 kg/h	50 mg/m <sup>3</sup>	3)

**Mention**

3) Le débit-masse total de 0,50 kg/h ou la concentration de masse totale de 50 mg/m<sup>3</sup>, dont chacun doit indiquer le carbotnoetal, ne doivent pas être dépassées (sauf substances organiques en poudre)

**Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs non stationnaires (TRGS 510) (Allemagne)**

Classe de stockage (LGK): 2 B (générateurs d'aérosol et briquets)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

**Fiche de Données de Sécurité**  
 selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE  
**FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500**

## 16. Autres informations

### Abréviations et acronymes

2017/164/UE.	Directive de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification des directives de la Commission 91/322/CEE, 2000/39/CE et 2009/161/UE.
ADN.	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.
ADR.	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
AGW.	Valeur limite d'exposition professionnelle.
CAS.	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique).
CLP.	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges.
CMR.	Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction.
COV.	Composés Organiques Volatils.
DBO.	Demande Biochimique en Oxygène.
DCO.	Demande Chimique en Oxygène.
DGR.	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR).
DMEL.	Derived Minimal Effect Level (dose dérivée avec effet minimum).
DNEL.	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet).
EINECS.	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes).
ELINCS.	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées).
EmS.	Emergency Schedule (plan d'urgence).
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves.
Eye Irrit.	Irritant oculaire.
FBC.	Facteur de bioconcentration.
Flam. Gas.	Gaz inflammable.
Flam. Liq.	Liquide inflammable.
IATA.	Association Internationale du Transport Aérien.
IATA/DGR.	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).
IMDG.	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses).
IOELV.	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle.
LGK.	Lagerklasse (classe de stockage selon la TRGS 510, Allemagne).
Log KOW.	n-Octanol/eau.
MARPOL.	La convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de „Marine Pollutant“).
NLP.	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères).
No CE.	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne.
OACI.	Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
PBT.	Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC.	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet).
Ppm.	Parties par million.
Press. Gas.	Gaz sous pression.
REACH.	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques).
RID.	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses.
SGH.	„Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques“ développé par les Nations unies.
STOT SE.	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.
SVHC.	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante).
TRGS.	Technische Regeln für Gefahrstoffe (règles techniques concernant les substances dangereuses, Allemagne).
TRGS 900.	Arbeitsplatzgrenzwerte (TRGS 900).
TRGS 903.	Biologische Grenzwerte (TRGS 903).
VLCT.	Valeur limite court terme.
VME.	Valeur limite de moyenne d'exposition.
VPvB.	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable).

Fiche de Données de Sécurité  
selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par le règlement no 2015/830/UE  
**FabConstruct 3D SCANNING SPRAY (Mattierungsspray) - L500**

**Principales références bibliographiques et sources de données**

- Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2015/830/UE
- Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP, UE SGH)

**Procédure de classification**

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)**

- H220. Gaz extrêmement inflammable.
- H222. Aérosol extrêmement inflammable.
- H225. Liquide et vapeurs très inflammables.
- H229. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H280. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H319. Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.